Les Instantanés d'Unigrains

L'Asie lorgne sur les actifs agricoles et agroalimentaires de la vieille Europe

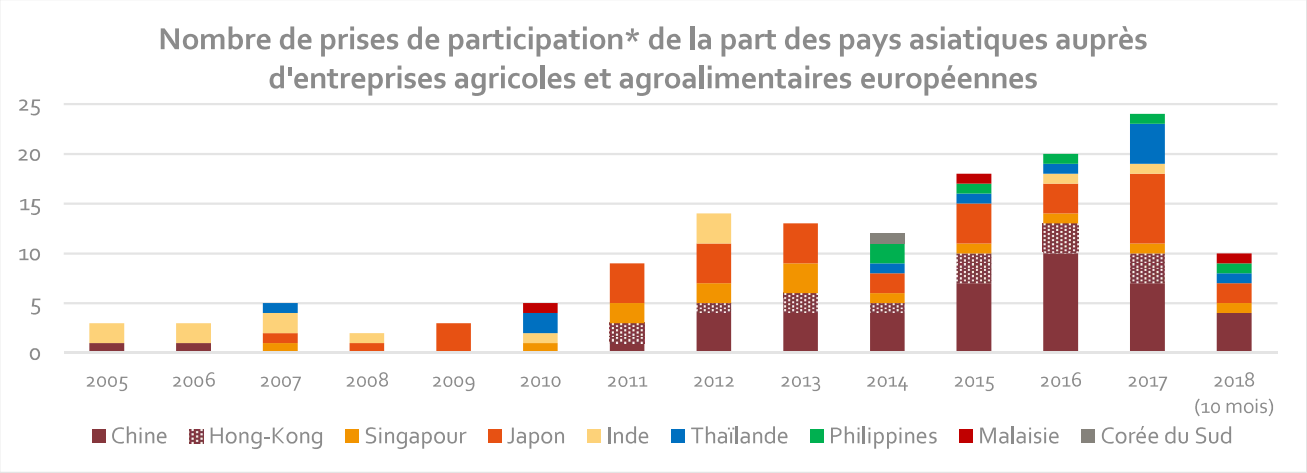

** Prises de participations minoritaires et majoritaires dans des entreprises du secteur agricole (agriculture, négoce, intrants) et agroalimentaire dont le siège social est situé dans l'UE28 (les fournisseurs de matériels agricoles et équipements industriels ne sont pas comptabilisés)*
Source Unigrains d'après MergerMarket

Une dynamique positive d'acquisitions

- Les prises de participations, majoritaires et minoritaires, de la part des entreprises asiatiques dans des entreprises européennes agricoles et agroalimentaires ont régulièrement progressé sur les dix dernières années. **L'année 2018 semble marquer toutefois une rupture**, avec un reflux sensible des opérations entre janvier et octobre, après une année 2017 très active. Faut-il y voir une conséquence du resserrement de la politique de soutien public de la Chine vis-à-vis de l'investissement à l'étranger ?
- Cette dynamique est portée par la **Chine** - et son satellite hong-kongais - et le **Japon**. A eux deux, ils représentent 70 % des deals.
- **Singapour** est également régulièrement aux affaires, avec un à trois deals chaque année, menés en grande partie par le fonds d'investissement TEMASEK et le groupe alimentaire OLAM.
- Les pays d'Asie du Sud-Est, comme la **Thaïlande**, les **Philippines** ou la **Malaisie** accroissent leur présence sur nos marchés depuis cinq ans.

La vieille Europe, objet de toutes les attentions

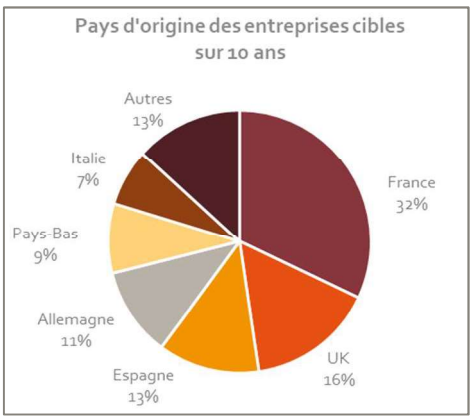

- Les entreprises de **l'Europe de l'Ouest** sont les principales cibles des groupes asiatiques. Six pays de l'Europe de l'Ouest concentrent 87 % des opérations sur les dix dernières années
- La **France** apparait, de loin, la première destination, avec des prises de participation qui se sont accélérées depuis 2012 et un pic en 2017.
- Les transactions s'opèrent toutefois de plus en plus dans d'**autres régions de l'UE**, notamment à l'Est, mais également au Nord (Croatie, Pologne, Roumanie, République tchèque, Lituanie et Suède).

Auteurs : Céline ANSART-LE RUN & Eric PORCHERON – tél. : 01 44 31 16 13/12 – **cansart@unigrains.fr/eporcheron@unigrains.fr**
Date de Publication : Novembre 2018

Avertissement : La présente note a été réalisée par la Direction des Études Économiques d'UNIGRAINS à partir de données publiques. La société UNIGRAINS ne saurait être en aucun cas tenue responsable d'éventuelles erreurs, inexactitudes, et de toutes leurs conséquences directes et indirectes.

Copyright : Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite par quelque moyen que ce soit sans la permission écrite d'UNIGRAINS.
© UNIGRAINS – 23 AVENUE DE NEUILLY, 75116 PARIS – **WWW.UNIGRAINS.FR**

Boissons, produits animaux et intrants agricoles, trio de tête des secteurs d'intérêt

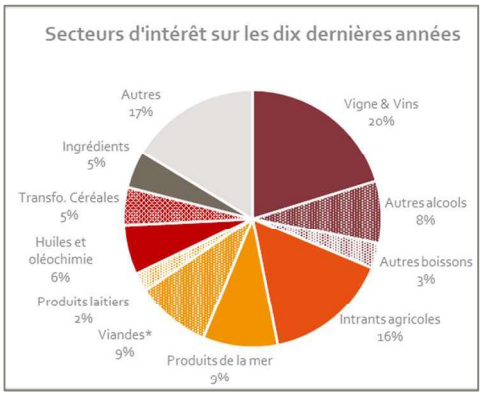

** génétique, élevage, santé animale, transformation et distribution*

Les trois principaux secteurs d'intérêt sont :

- Les **boissons** (31 % des deals), essentiellement alcoolisées, avec une large part donnée aux prises de participations dans la viticulture, l'élevage ou la distribution des vins. Ceci explique la surreprésentation de la France, qui attire tout particulièrement les acteurs privés et publics chinois.
- Les **protéines animales** (20 %), avec une part importante dédiée aux produits de la mer. Les principaux pays concernés sont la Chine (Hong-Kong inclus), le Japon et la Thaïlande. En viandes, Chine et Thaïlande dominent les deals sur 2009-2018.
- Les **intrants agricoles** (16 %) : une forte attractivité pour les opérateurs japonais avec un point d'attention sur le secteur des alternatives aux intrants chimiques sur la période récente, suivis par les acteurs chinois.

La **transformation des grains** arrive en 4e position et se répartit à parts égales entre les huiles, particularité des deals malaisiens, et les céréales (céréales petit-déjeuner, BVP, malt).

L'avis d'Unigrains

L'analyse au travers des prises de participations dans les secteurs agricoles et agroalimentaires n'apporte qu'une vision partielle du phénomène. Il ne prend pas en compte les deals dans le domaine des matériels et équipements et occulte les investissements industriels à l'étranger, à l'instar du tractoriste japonais Kubota dans l'Oise ou du boulanger sud-coréen Paris Baguette qui projette la construction d'une usine en Normandie.

Cela reste néanmoins **un élément révélateur d'une dynamique bien réelle**. Tout en consolidant leurs positions dans la région Asie Pacifique, les entreprises asiatiques s'ouvrent davantage vers l'extérieur et se tournent notamment de plus en plus vers l'Europe. Ainsi, les Japonais, déjà très présents aux Etats-Unis, souhaitent rééquilibrer leur portefeuille et leurs risques. Pour les Chinois, investir aux Etats-Unis est plus difficile depuis l'arrivée de Trump au pouvoir. Les désordres en Amérique latine freinent les ardeurs. En Afrique enfin, si de gros moyens sont déployés, notamment par les Chinois, ils sont davantage orientés vers l'agriculture.

Les opérations concernent aussi bien des **structures privées**, à l'instar des conglomérats japonais de négoce international ou *sogo shosha* (Mitsui, Itochu, Sumitomo) ou des grandes entreprises agricoles et alimentaires (Olam, Ajinomoto, Suntory, Asahi, Thai Union Foods, CPF, UPL…), que des **entreprises publiques** (Cofco, Bright Foods…), des **fonds privés** (Fosun) ou **souverains** (Temasek, Citic), avec des logiques plus industrielles ou stratégiques selon le type d'acteur. Si certains groupes sont parvenus à acquérir une position de leader (ex Thai Union Foods en conserve de poisson, Otsuka en nutrition/santé), ces investissements ne sont pas non plus toujours couronnés de succès (ex échec de Bright Foods dans la reprise de Weetabix, de Pacific Andes dans la reprise de Pickenpack).

La **solvabilité du marché européen** et la **stabilité de ses institutions**, les **exigences de traçabilité** et de **production**, la **valeur d'image** des entreprise ouest européennes, l'**accès aux ressources** et **savoir-faire**, notamment dans certains domaines innovants comme celui des intrants agricoles, la **proximité du marché africain**, sont autant de facteurs attractifs pour les entreprises asiatiques.

Malgré une petite année 2018, le mouvement n'est pas près de s'arrêter. Force est de constater, qu'aujourd'hui, les acteurs asiatiques sont quasi systématiquement présents dans tous les grands tours de table.